

**RETRAITE A 60 ANS, PAS
D'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE
COTISATION !**



Pour débattre et construire la mobilisation pour le retrait de la loi sur les retraites, les professeurs des écoles du 13ème proposent aux salariés et à la population de se retrouver le

Lundi 27 septembre

Réunion publique

à l'école 33 place Jeanne d'Arc

Comité citoyen de défense des retraites 13e

Les Alternatifs Paris Sud, Alternative Libertaire Paris Sud, ATTAC Paris 13e, Collectif antilibéral 13e, Union Locale CGT 13e, Europe écologie-Les Verts 13e, Mouvement Politique d'éducation populaire (M'PEP 13e), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA 13e), Parti Communiste Français (PCF 13e), Parti de Gauche (PG 13e), République et Socialisme, SNUipp FSU 13e

Dimanche 03 octobre

Apéro militant sur le marché

Place Jeanne d'Arc

**RETRAITE A 60 ANS, PAS
D'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE
COTISATION !**



Pour débattre et construire la mobilisation pour le retrait de la loi sur les retraites, les professeurs des écoles du 13ème proposent aux salariés et à la population de se retrouver le

Lundi 27 septembre

Réunion publique

à l'école 33 place Jeanne d'Arc

Comité citoyen de défense des retraites 13e

Les Alternatifs Paris Sud, Alternative Libertaire Paris Sud, ATTAC Paris 13e, Collectif antilibéral 13e, Union Locale CGT 13e, Europe écologie-Les Verts 13e, Mouvement Politique d'éducation populaire (M'PEP 13e), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA 13e), Parti Communiste Français (PCF 13e), Parti de Gauche (PG 13e), République et Socialisme, SNUipp FSU 13e

Dimanche 03 octobre

Apéro militant sur le marché

Place Jeanne d'Arc

La mobilisation les fera reculer !

Malgré les immenses manifestations et le rejet massif de sa loi par les Français, le gouvernement fait le choix de maintenir sa réforme. Les annonces de Sarkozy ne sont que des mesurètes qui ne changent rien au caractère injuste et inacceptable de cette réforme. Toute véritable reconnaissance de la pénibilité est rejetée !

Pourtant financer un haut niveau de retraite est possible : Taxer les revenus financiers (des entreprises et des particuliers) c'est 30 milliards d'euros qui pourraient financer les retraites et permettre la revalorisation générale des retraites les plus modestes !

Que prévoit la loi ?

L'âge légal de départ à la retraite passerait de 60 à 62 ans, la durée de cotisation augmenterait encore à 41,5 ans. Pour ceux qui ne pourront pas, l'âge pour toucher une pension sans décote serait repoussé de 65 à 67 ans. Mais l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes !

Encore plus d'inégalités

- **Pour les femmes** dont les retraites sont déjà souvent très faibles en raison du temps partiel et des bas salaires.
- **Pour les jeunes** qui rentrent dans la vie active plus tardivement du fait des études, ou du chômage et de la précarité.
- **Pour des catégories comme les ouvriers** dont l'espérance de vie est de 7 ans inférieure à celle d'un cadre !

Conséquences de la réforme : diminution des pensions !

Entre le chômage de masse et la précarité de l'emploi, il serait très difficile de justifier d'assez d'annuités pour une retraite à taux plein. D'autant que 6 salariés sur 10 sont au chômage, en maladie ou en invalidité à 58,8 ans en moyenne. Cette réforme va donc faire diminuer les pensions et en particulier celles des plus modestes ! Cela va pousser à la retraite par capitalisation, que seuls les plus riches pourront se payer.

Informations et initiatives sur
diffusion-comite-retraites-paris-13@googlegroups.com

La mobilisation les fera reculer !

Malgré les immenses manifestations et le rejet massif de sa loi par les Français, le gouvernement fait le choix de maintenir sa réforme. Les annonces de Sarkozy ne sont que des mesurètes qui ne changent rien au caractère injuste et inacceptable de cette réforme. Toute véritable reconnaissance de la pénibilité est rejetée !

Pourtant financer un haut niveau de retraite est possible : Taxer les revenus financiers (des entreprises et des particuliers) c'est 30 milliards d'euros qui pourraient financer les retraites et permettre la revalorisation générale des retraites les plus modestes !

Que prévoit la loi ?

L'âge légal de départ à la retraite passerait de 60 à 62 ans, la durée de cotisation augmenterait encore à 41,5 ans. Pour ceux qui ne pourront pas, l'âge pour toucher une pension sans décote serait repoussé de 65 à 67 ans. Mais l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes !

Encore plus d'inégalités

- **Pour les femmes** dont les retraites sont déjà souvent très faibles en raison du temps partiel et des bas salaires.
- **Pour les jeunes** qui rentrent dans la vie active plus tardivement du fait des études, ou du chômage et de la précarité.
- **Pour des catégories comme les ouvriers** dont l'espérance de vie est de 7 ans inférieure à celle d'un cadre !

Conséquences de la réforme : diminution des pensions !

Entre le chômage de masse et la précarité de l'emploi, il serait très difficile de justifier d'assez d'annuités pour une retraite à taux plein. D'autant que 6 salariés sur 10 sont au chômage, en maladie ou en invalidité à 58,8 ans en moyenne. Cette réforme va donc faire diminuer les pensions et en particulier celles des plus modestes ! Cela va pousser à la retraite par capitalisation, que seuls les plus riches pourront se payer.

Informations et initiatives sur
diffusion-comite-retraites-paris-13@googlegroups.com